



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC vous est par les présentes, donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin que conformément à la loi, le présent calendrier est déposé pour la période débutant le 4 août 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre:

NOUVEAU CALENDRIER EFFECTIF LE 4 AOÛT 2020

**SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUES AU CENTRE DES ARTS ET DE LA
CULTURE DÈS 19 H 30**

**Les mesures de distanciation physique s'appliqueront et le port
du couvre-visage est obligatoire lorsque vous circulerez.**

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2020
4 AOÛT
1 SEPTEMBRE
6 OCTOBRE
3 NOVEMBRE
1 DÉCEMBRE